

Diplôme Universitaire - Médiation

En raison de la crise sanitaire, la prochaine session de formation pour le DU Médiation organisée par l'Ecole de Droit de Clermont-Ferrand aura lieu en septembre 2021, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et si les conditions sanitaires le permettent.

OBJECTIFS

Ces dernières années ont été nettement marquées par le développement des modes de résolution de conflits extrajudiciaires : médiation, conciliation, négociation etc ... sont de plus en plus pratiquées et donc méritent d'être clarifiées. Ces domaines d'expertise nécessitent une formation approfondie. Celle-ci s'inscrit dans le cadre de l'application de la directive 2008/52/CE qui préconise le recours à la médiation civile et commerciale et demande explicitement la formation des médiateurs.

La médiation est un processus dans lequel un tiers neutre, impartial et indépendant favorise, dans une confidentialité totale et sous sa responsabilité, l'établissement ou la restauration du lien entre différentes parties en conflit.

Le développement de la médiation est donc un processus inéluctable et la formation en médiation devient indispensable.

Le DU Médiation de l'Ecole de Droit - Université Clermont Auvergne propose une formation rigoureuse et ciblée, à l'aide de modules spécialisés afin de répondre aux attentes précises des acteurs économiques et sociaux en matière de gestion de conflits et par là même offrir une formation diplômante ou qualifiante en médiation aux professionnels en exercice comme aux jeunes diplômés.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les cours ont lieu en priorité vendredi et samedi matin. La présence est obligatoire, en tronc commun comme en module.

Ce DU n'est pas inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

RÉGIME DES EXAMENS ET VALIDATION

Examens portant sur le tronc commun

- Rédaction et soutenance d'un mémoire devant un jury (un médiateur diplômé et un invité selon la nature du sujet) : coefficient 5
- Examen final :
 - un cas pratique portant sur le tronc commun : coefficient 3 (durée 3h)
 - un sujet de réflexion portant sur le tronc commun : coefficient 2 (durée 2h)
- QCM portant sur l'ensemble des unités composant le tronc commun : coefficient 2 (durée 1h)
- Une épreuve de mise en situation : coefficient 2 (30 minutes)

Le tronc commun est validé avec une moyenne de 10/20 et les notes se compensent.

Examens portant sur le module

- Épreuve écrite portant sur les unités du module : coefficient 3 (durée 2h)
- QCM portant sur les unités du module : coefficient 2 (durée 1h)

Le module est validé avec une moyenne de 10/20 et les notes se compensent.

Délivrance du diplôme

- Le DU s'obtient par validation du tronc commun et du module ;
- La mention Assez Bien s'obtient par une moyenne à partir de 12/20, la mention Bien à partir de 14/20 et la mention Très Bien à partir de 16/20.

Redoublement

Le redoublement est admis à titre exceptionnel et sur demande motivée, par décision du Président de l'Université et sur proposition des responsables pédagogiques.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme Bac + 3 de l'enseignement supérieur.

Les professionnels ne justifiant pas des titres requis peuvent se porter candidats au titre de la validation des acquis professionnels.

La présélection se fait sur dossier, comportant CV et lettre de motivation avec éventuel entretien.

Tarif 2019-2020 : 2880 euros

(ou 900 euros pour les étudiants déjà inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur clermontois)

Responsables de formation

Claude BORGHETTO

claude.borghetto@ext.uca.fr

Christine BERTRAND

christine.bertrand@uca.fr

DOCUMENTS A TELECHARGER

(A titre d'information)

Ouverture non prévue sur 2020-2021

[Présentation et organisation](#)

[Equipe pédagogique](#)

[Programme de formation](#)

Contact Diplômes Universitaires

Ecole de Droit - Bureau 017 MI

04 73 17 75 64

du.droit@uca.fr